
Michel et Monique BONNARD

12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

Tel : 04-63-08-28-09

E-mail : bonnard63@gmail.com

Maitre Lionel DUVAL

Avocat

33 Place de Jaude

63000. Clermont Ferrand

Clermont Ferrand, le 15 Mai 2026

Dossier BONNARD // MASSENA**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Maître,

Nous vous informons avoir saisi Monsieur le Bâtonnier d'une procédure de contestation et de taxation concernant la facture complémentaire d'honoraires que vous nous avez adressée dans le cadre du dossier BONNARD / MASSENA.

Cette contestation porte tant sur le principe que sur le montant des honoraires réclamés, compte tenu de votre dessaisissement avant l'issue de la procédure et des conséquences procédurales et financières qui en ont résultées.

Afin d'assurer la continuité de notre défense, nous avons été contraints de mandater un nouvel avocat, Maître Sophie PAYEN, 125 Avenue Jean Mermoz, 63000 Clermont Ferrand, laquelle est désormais chargée de la poursuite de nos intérêts dans cette affaire.

En conséquence, nous vous demandons de bien vouloir procéder sans délai au transfert intégral de notre dossier à son cabinet.

Ce transfert devra comprendre notamment l'ensemble des pièces de procédure ; les échanges RPVA ; les conclusions et projets établis ; les correspondances ; les pièces adverses ; ainsi que tous documents et éléments utiles à la poursuite du dossier.

Nous vous remercions également de bien vouloir confirmer directement à notre nouveau conseil la transmission complète du dossier dans les meilleurs délais, afin d'éviter toute difficulté procédurale préjudiciable à notre défense.

La présente demande s'inscrit dans le respect du principe de continuité effective de la défense et ne saurait être suspendue à l'existence du différend relatif aux honoraires actuellement soumis à l'appréciation de Monsieur le Bâtonnier.

Nous vous prions de croire, Maître, en l'expression de nos salutations distinguées.

Monique et Michel BONNARD